

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Marc ROUFFY, Maire, le 16 décembre 2019 à 20h30.

9 Présents : M. ROUFFY, A. BERNIER, J. DEPONT, D. BERTRAND, A. COUZON, S. WEAVER, D. DAVAILLON-GILLARD, P. DE SOUZA, L. LASSELLE.

1 Procuration : F. ROBLAIN.

4 Absents non excusés : A. LANDUREAU, M. BASSET, L.-C. BELLEMENT, A. DEQUENNE.

- **Dartagnans - convention**

Ce site de financement participatif, abordé pour la reconstitution du vitrail de la baie n°104 dont les panneaux ont été retrouvés, a fait parvenir un modèle de convention.

Le Conseil Municipal demande des informations complémentaires avant de s'engager.

- **Repas - révision des tarifs** : vote à 7 voix pour et 3 contre.

- cantine enfant : 2,85 € maintien
- cantine Villegouin : 4,50 € maintien
- cantine Saint-Genou : 3,30 € maintien
- cantine adulte (école) : 6,30 €
- repas Club Commune : 7,20 €
- repas Club Hors Commune : 8,20 €
- repas à domicile Commune : 6,30 €
- repas à domicile Hors Commune : 7,50 €

- **Service des Eaux - révision des tarifs** : vote à 7 pour et 3 contre.

- prix du mètre cube * de 0 à 100 m³ 1,10 €
 - * de 101 à 250 m³ 1,05 €
 - * de 251 à 500 m³ 0,87 €
 - * au-delà de 500 m³ 0,62 €
- abonnement * maison 78,60 € / an
 - * jardin 58,00 € / an
- construction ou modification d'un branchement d'eau
 - * prix forfaitaire jusqu'à 10 mètres linéaires 790,00 €
 - * le mètre linéaire au-delà de 10 m linéaires 40,00 €
- réparation de fuites d'eau sur branchement occasionnées par l'abonné
 - * prix forfaitaire (déplacement) 68,00 €
 - * heure de main d'œuvre s'ajoutant au forfait 34,00 €
- déplacement de compteur d'eau anti-gel
 - * prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations 126,00 €
 - * le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires 40,00 €
- déplacement d'un compteur d'eau avec pose d'un boîtier et d'un compteur anti-gel
 - * prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations 250,00 €
 - * le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires 40,00 €
- remplacement d'un boîtier anti-gel détérioré par l'abonné 170,00 €
- remplacement d'un compteur d'eau détérioré par l'abonné 190,00 €
- étalonnage d'un compteur d'eau sur banc agréé SIM 85,00 €
- fermeture d'un branchement d'eau 42,50 €
- réouverture d'un branchement d'eau 42,50 €
- réouverture d'un branchement d'eau après résiliation 230,00 €
- contrôle des installations en cas d'utilisation d'une ressource en eau privée 120,00 €

- **Service Assainissement - révision des tarifs** : vote à l'unanimité.

- prix du mètre cube utilisé : 1,20 €

- abonnement 45 €

- surtaxe 1,50 € le m³

(pour les maisons non raccordées ou incorrectement raccordées au réseau d'eaux usées)

- branchement prix forfaitaire 722 €

- désobstruction d'un siphon prix forfaitaire 200 €

- **Location du Centre Socio Culturel - révision des tarifs** : vote à 9 voix pour et 1 contre.

Associations et particuliers	Palluau-sur-Indre	Hors Commune
SALLE - CUISINES (vaisselle ordinaire)	250 €	500 €
2 ^{ème} jour	80 €	80 €
La veille	40 €	40 €
LOTO / CONCOURS de BELOTE	100 €	250 €
CUISINES	35 €	50 €
CUISINES et FRITEUSE	45 €	60 €
VIN d'HONNEUR (vaisselle ordinaire)	100 €	250 €
CUISINES	35 €	50 €
THE DANSANT (vaisselle ordinaire)	200 €	40 €
CUISINES	35 €	50€
EXPOSITION COMMERCIALE (vaisselle ordinaire)	1.000 € la semaine (du lundi au vendredi)	2.000 € la semaine (du lundi au vendredi)
CUISINES	35 €	50 €
SALON (vaisselle ordinaire)	200 €	400 €
CUISINES	35 €	50 €
CUISINES seules	75 €	75 €
VIDEO PROJECTEUR	50 €	50 €
Caution	1.000 €	1.000 €
LOCATION VAISSELLE DECOREE	0,15 € l'unité	0,15 € l'unité
VAISSELLE MANQUANTE ou CASSEE (lors de l'état des lieux de sortie)	2,00 €	2,00 €
TABLES RONDES (8 personnes)	5 € la table	5 € la table
TABLE CASSEE	100 €	100 €
Remise en état des locaux par le personnel communal	50 € / heure	50 € / heure
CAUTION	500 €	500 €
CAUTION ménage	200 €	400 €

Autres tarifs :

- Familles Rurales : 90 € / concours de belote (1 tous les 2 mois)

- Proshipal : 235 € du vendredi 14h30 au lundi 11h (salon du livre)

- L'Amuzette de Buzançais : 300 € / thé dansant (1/mois)

- Tarifs location friteuse - révision des tarifs : vote à l'unanimité.

- Associations de la Commune : 50 € / jour d'utilisation Caution : 250 €
- Associations hors Commune : 50 € / jour d'utilisation Caution : 250 €

- Tarifs vente de la vaisselle décor Palluau - révision des tarifs : vote à l'unanimité.

	l'unité	les 6	les 12	stock
Assiette plate	2,50 €	12 €	18 €	174
Cendrier vide poche	7,50 €			20

- Tarifs cimetière, columbarium - révision des tarifs : vote à l'unanimité.

Concession	cinquantenaire	trentenaire	15 ans	perpétuelle	-----
Emplacement simple (1,20 x 2,50)	414 €	321 €	231 €	-----	-----
Emplacement double (2 x 2,50)	690 €	535 €	385 €	-----	-----
Location du caveau provisoire	-----	-----	-----		1 € / jour
Dans le cadre de la régularisation des sépultures en terrain commun ou de la régularisation de la surface occupée	138 € le m ²	107 € le m ²	77 € le m ²	168 € le m ² (si existence d'1 acte de concession pour l'autre partie)	-----

Columbarium

Monsieur le Maire précise que la taxe de gravure sur la stèle du Jardin du Souvenir doit être prise en charge par la Commune et non par les particuliers.

La taxe de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir ne peut être appliquée que s'il existe une taxe d'inhumation, ce qui n'est pas le cas.

Donc 2 solutions :

- soit annuler la taxe de dispersion des cendres (40 €)
- soit conserver la taxe de dispersion des cendres mais rajouter une taxe d'inhumation.

Pour information, les communes voisines la fixent à 40 €.

Le Conseil Municipal, à 3 voix pour et 7 contre, décide de ne pas appliquer de taxe d'inhumation.

Case (dans le columbarium). Hors sol. Peut contenir plusieurs urnes.		
Prix pour 1 urne	50 ans	500 €
Prix pour 1 urne	30 ans	300 €
Prix pour 1 urne	15 ans	200 €
Droit d'occupation par urne supplémentaire		50 €
Porte de fermeture de la case		80 €

Cavurne . Dans le sol. Petit caveau individuel refermé par 1 dalle béton.		
Prix pour 1 urne	50 ans	700 €
Prix pour 1 urne	30 ans	500 €
Prix pour 1 urne	15 ans	300 €
Droit d'occupation par urne supplémentaire		50 €

Tarifs photocopies, fax - révision : vote à 7 voix pour et 3 contre

Format		A4		A3	
		Recto	Recto verso	Recto	Recto verso
Noir	Commune	0,15 €	0,25 €	0,30 €	0,45 €
	Hors Commune	0,30 €	0,45 €	0,60 €	0,90 €
Couleur	Commune	0,65 €	1,00 €	1,00 €	1,50 €
	Hors Commune	1,30 €	2,00 €	2,00 €	3,00 €
Fax	Commune	0,15 €			

- **Elections municipales**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition de salle et décide d'appliquer les tarifs pour la fourniture des listes électorales et les étiquettes électorales pouvant être demandées par les candidats comme suit :

- Liste électorale : 15 €
- Etiquettes électorales : 15 €

- **Demandes de subvention**

- Indre Nature : demande de subvention de fonctionnement (différente de la cotisation annuelle) : refus à 1 voix pour et 9 contre.

- Collège Joliot Curie : demande de participation pour un voyage à La Bourboule concernant une élève domiciliée à Palluau et dont le reste à charge pour la famille est de 170 € : refus à 2 voix pour et 8 contre.

Le Maire,

Marc ROUFFY